

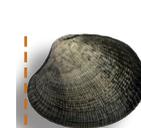
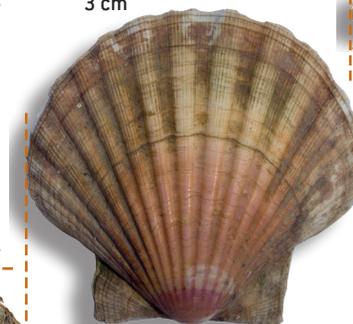
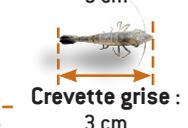
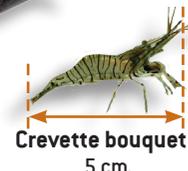
Pêcher intelligent, pêcher durablement

En respectant les bonnes pratiques de pêche, nous préservons la ressource, le milieu marin et notre sécurité.
Chaque pêcheur à pied contribue ainsi à ce que ce plaisir reste accessible à tous et pour longtemps.



www.pecheapied-loisir.fr

Les principales espèces pêchées à pied et leur taille minimale de capture :



Espèce à marquer

Le numéro des secours est le

SOS
196

Sécurité

- Prenez connaissance de la météo et de l'heure de basse mer.
- Evitez d'aller pêcher par temps de brume ou d'orage.
- **Ne partez pas seul sur un lieu inconnu** et prévenez quelqu'un de l'heure de votre retour.

Santé

- Conservez votre pêche vivante au frais et consommez la rapidement.
- Certains gisements sont insalubres. **Pour connaître les zones à éviter :**

www.pecheapied-responsable.fr

Bonnes pratiques

- La récolte des coquillages est interdite dans les herbiers de zostères.
- Il est obligatoire de remettre les pierres retournées dans le bon sens.
- Respectez les tailles, les quotas et les périodes de pêche.
- Faites le tri de votre pêche sur les lieux de prélèvement.
- Laissez les femelles de crustacés portant des œufs.
- Pour la récolte des coquillages soumis à quota, les fourches, bèches et râteliers grillagés sont interdits.
- Munissez-vous d'un outil de mesure.

Métiers

- Ne ramassez pas les espèces élevées à moins de 15 m des parcs conchylicoles.
- Sans licence professionnelle, il est interdit de revendre sa pêche.

Ce panneau a été réalisé dans le cadre du réseau Littorea en partenariat avec :



Ces informations sont valables en Côtes d'Armor et Ile-et-Vilaine.
Elles sont données à titre indicatif et ne sauraient remplacer la réglementation officielle.